

SAS IMPULSA CAPITAL
28 rue de Châteaudun
75009 PARIS 09

Etats financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
---------------------------------------	----------

1. Comptes annuels

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS IMPULSA CAPITAL relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	5 753 595
Chiffre d'affaires	735 000
Résultat net comptable (Bénéfice)	553 866

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 30/04/2023

Maxime de VIETH
Expert-comptable

 Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 141 979		4 141 979	3 046 244
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 141 979		4 141 979	3 046 244
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	889 200		889 200	178 795
Autres créances	345 890		345 890	1 070 314
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	
Disponibilités	160 389		160 389	49 128
Charges constatés d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 495 479		1 495 479	1 298 236
Frais d'émission d'emprunt à étaler	116 138		116 138	111 239
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 753 595		5 753 595	4 455 719
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	650 000	650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 658	116
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	139 279	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	553 866	230 821
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	49 419	21 342
Total	1 404 222	902 279
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	3 775 334	3 430 480
Emprunts et dettes diverses (4)	395 042	79 343
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 060	4 913
Dettes fiscales et sociales	154 937	38 703
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	4 349 373	3 553 439
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 753 595	4 455 719
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 175 653	2 869 484
(2) Dont à moins d'un an (a)	1 173 720	683 955
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	735 000	765 446
Chiffre d'affaires net	735 000	765 446
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I	735 000	765 446
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	728 536	662 509
Impôts, taxes et versements assimilés	1 229	206
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 858	18 639
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	
Total II	750 624	681 354
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-15 623	84 092
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	625 000	200 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	375	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	625 375	200 000
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	27 809	24 232
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	27 809	24 232
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	597 566	175 769
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	581 942	259 861

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	28 077	20 286
Total VIII	28 077	20 286
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-28 077	-20 286
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		8 753
Total des produits (I+III+V+VII)	1 360 375	965 446
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	806 510	734 625
BENEFICE OU PERTE	553 866	230 821
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IMPULSA CAPITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 753 595 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 553 866 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

=> La société Impulsa Capital a acquis la société DEC IDF le 15 septembre 2022

=> Dans le cadre de la simplification juridique du groupe, plusieurs opérations juridiques entre les filiales seront finalisées en 2023 :

Fusion société LJA dans Impulsa Conseil;

Fusion société AG Expertise dans Impulsa Conseil.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 046 244	1 162 275	66 540	4 141 979
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 046 244	1 162 275	66 540	4 141 979
ACTIF IMMOBILISE	3 046 244	1 162 275	66 540	4 141 979

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 162 275	1 162 275
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 162 275	1 162 275
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			66 540	66 540
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			66 540	66 540

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
AG EXPERTISE 75013 PARIS 13	175 000	425 708	100,00	137 017
SAS DEC IDF 75008 PARIS 08	16 000	12 337	100,00	6 620
SAS IMPULSA AUDIT 75009 PARIS	520	1 402 722	100,00	781 960
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 890 784	3 890 784	-205 039		620 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 235 090 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	889 200	889 200	
Autres	345 890	345 890	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 235 090	1 235 090	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae groupe	882 000
Banque - intérêts courus à recevoir	375
Total	882 375

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 650 000,00 euros décomposé en 650 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	21 342	28 077		49 419
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	21 342	28 077		49 419
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		28 077		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 349 373 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 775 334	599 681	3 036 456	139 197
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 060	24 060		
Dettes fiscales et sociales	154 937	154 937		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	395 042	395 042		
Produits constatés d'avance				
Total	4 349 373	1 173 720	3 036 456	139 197
Emprunts souscrits en cours d'exercice	905 850			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	560 996			

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 600
Etat - autres charges à payer	130
Total	9 730

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	735 000		735 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	735 000		735 000

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautionnement de M de Vieth	75 000
Cautionnement de G Proust	75 000
Cautionnement de G Proust	100 000
Cautionnement de M de Vieth	100 000
Avals et cautions	350 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres d'Impulsa Audit pour la BNP	
Assurance BNP emprunt pour M de Vieth et G Proust à concurrence de 33% de l'emprunt chacun	
Assurance Interfimo au nom de M de Vieth et G Proust à concurrence de 50% de l'emprunt chacun	
Nantissement des titres d'Impulsa Capital pour la BNP et le LCL	
Nantissement des titres de la SAS AUDIT GESTION ET EXPERTISE (AG EXPERTISE) - 2500 actions pour la	
Autres engagements donnés	
Total	350 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautionnement solidaire d'INTERFIMO à hauteur de 100%	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



CABINET CHRISTIAN BURNET
A U D I T

S.A.S. IMPULSA CAPITAL

28, rue de Châteaudun
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

S.A.S. IMPULSA CAPITAL

Siège social : 28, rue de Châteaudun
75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Assemblée d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société **IMPULSA CAPITAL**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous effectuons l'audit des comptes annuels de la société **IMPULSA CAPITAL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes avec notamment une appréciation portée sur la valeur des titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



\...

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

· il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



\...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-les-Bains, le 29 mai 2023,

Le commissaire aux comptes
SARL Cabinet Christian Burnet Audit
Représentée par Christie Mongenet

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC Dauphiné - Savoie
751, boulevard Robert Barrier
73100 AIX-LES-BAINS

Christie MONGENET
Associée, Co-Gérante

Identification des comptes audités SAS IMPULSA CAPITAL – Exercice clos au 31 décembre 2022

- Total bilan : 5 753 595 €
- CA ht : 735 000 €
- Résultat net : 553 866 €



Bilan actif

000005

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 141 979		4 141 979	3 046 244
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 141 979		4 141 979	3 046 244
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	889 200		889 200	178 795
Autres créances	345 890		345 890	1 070 314
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	
Disponibilités	160 389		160 389	49 128
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 495 479		1 495 479	1 298 236
Frais d'émission d'emprunt à étaler	116 138		116 138	111 239
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 753 595		5 753 595	4 455 719
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

000006

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	650 000	650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 658	116
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	139 279	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	553 866	230 821
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	49 419	21 342
Total	1 404 222	902 279
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	3 775 334	3 430 480
Emprunts et dettes diverses (4)	395 042	79 343
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 060	4 913
Dettes fiscales et sociales	154 937	38 703
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	4 349 373	3 553 439
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 753 595	4 455 719
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 175 653	2 869 484
(2) Dont à moins d'un an (a)	1 173 720	683 955
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

000007

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	735 000	765 446
Chiffre d'affaires net	735 000	765 446
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I	735 000	765 446
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	728 536	662 509
Impôts, taxes et versements assimilés	1 229	206
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 858	18 639
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	
Total II	750 624	681 354
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-15 623	84 092
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	625 000	200 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	375	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	625 375	200 000
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	27 809	24 232
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	27 809	24 232
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	597 566	175 769
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	581 942	259 861



 Compte de résultat (suite)

0 0 0 0 0 8

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	28 077	20 286
Total VIII	28 077	20 286
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-28 077	-20 286
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		8 753
Total des produits (I+III+V+VII)	1 360 375	965 446
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	806 510	734 625
BENEFICE OU PERTE	553 866	230 821
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



■ Règles et méthodes comptables

0 0 0 0 0 9

Désignation de la société : SAS IMPULSA CAPITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 753 595 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 553 866 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.



■ Règles et méthodes comptables

0 0 0 0 1 0

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

000011

Autres éléments significatifs

=> La société Impulsa Capital a acquis la société DEC IDF le 15 septembre 2022

=> Dans le cadre de la simplification juridique du groupe, plusieurs opérations juridiques entre les filiales seront finalisées en 2023 :

Fusion société LJA dans Impulsa Conseil;

Fusion société AG Expertise dans Impulsa Conseil.



Notes sur le bilan

000012

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 046 244	1 162 275	66 540	4 141 979
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 046 244	1 162 275	66 540	4 141 979
ACTIF IMMOBILISE	3 046 244	1 162 275	66 540	4 141 979



Notes sur le bilan

000013

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 162 275	1 162 275
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 162 275	1 162 275
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			66 540	66 540
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			66 540	66 540



Notes sur le bilan**000014**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
AG EXPERTISE 75013 PARIS 13	175 000	425 708	100,00	137 017
SAS DEC IDF 75008 PARIS 08	16 000	12 337	100,00	6 620
SAS IMPULSA AUDIT 75009 PARIS	520	1 402 722	100,00	781 960
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 890 784	3 890 784	-205 039		620 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

 Notes sur le bilan

000015

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 235 090 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	889 200	889 200	
Autres	345 890	345 890	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 235 090	1 235 090	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae groupe	882 000
Banque - intérêts courus à recevoir	375
Total	882 375



Notes sur le bilan

000016

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 650 000,00 euros décomposé en 650 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	21 342	28 077		49 419
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	21 342	28 077		49 419
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		28 077		



Notes sur le bilan

000017

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 349 373 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 775 334	599 681	3 036 456	139 197
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 060	24 060		
Dettes fiscales et sociales	154 937	154 937		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	395 042	395 042		
Produits constatés d'avance				
Total	4 349 373	1 173 720	3 036 456	139 197
Emprunts souscrits en cours d'exercice	905 850			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	560 996			

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 600
Etat - autres charges à payer	130
Total	9 730



Notes sur le compte de résultat

000018

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	735 000		735 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	735 000		735 000



Autres informations

000019

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautionnement de M de Vieth	75 000
Cautionnement de G Proust	75 000
Cautionnement de G Proust	100 000
Cautionnement de M de Vieth	100 000
Avals et cautions	350 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres d'Impulsa Audit pour la BNP	
Assurance BNP emprunt pour M de Vieth et G Proust à concurrence de 33% de l'emprunt chacun	
Assurance Interfimo au nom de M de Vieth et G Proust à concurrence de 50% de l'emprunt chacun	
Nantissement des titres d'Impulsa Capital pour la BNP et le LCL	
Nantissement des titres de la SAS AUDIT GESTION ET EXPERTISE (AG EXPERTISE) - 2500 actions pour la	
Autres engagements donnés	
Total	350 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations

0 0 0 0 2 0

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautionnement solidaire d'INTERFIMO à hauteur de 100%	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

IMPULSA CAPITAL
Société par actions simplifiée
au capital social de 650.000 euros
Siège social : 28, rue de Châteaudun 75009 Paris
880 891 890 R.C.S. Paris

(la "Société")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 5 JUIN 2023

- **Monsieur Grégoire Proust,**
- **Monsieur Maxime de Vieth,**
- la société **FINANCIACOR EURL** (889 510 111 R.C.S. Nanterre), représentée par Monsieur Romain Cornudet

agissant en leur qualité d'associés de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (les "**Associés**") ont pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président et au Directeur Général (*1^{ère} décision*) ;
- Approbation des dépenses et des charges non déductibles (*2^e décision*) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (*3^e décision*) ;
- Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées (*4^e décision*) ; et
- Pouvoirs en vue des formalités (*5^e décision*).

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 arrêtés par le Directeur Général de la Société (le "**Directeur Général**") ;
- les décisions du Directeur Général en date du 20 juin 2022 arrêtant les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la Société ;
- le rapport de gestion ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2022 et sur les conventions réglementées au sens de l'article L.227-10 du Code de commerce ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

les Associés ont pris les décisions suivantes .

Le cabinet Christian Burnet Audit SARL commissaire aux comptes de la Société, a été régulièrement convoqué.

* *

*

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président et au Directeur Général)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 533.866 euros,

approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion et les rapports du commissaires aux comptes, et

donnent, en conséquence, au Président et au Directeur Général, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME DECISION

(Approbation des dépenses et charges non déductibles)

Les Associés,

prennent acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société n'a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, aucune dépense ou aucune charge correspondant à des dépenses ou des charges non déductibles fiscalement.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2022,

constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 553.866 euros,

rappellent que le poste Réserve Légale étant à 11.658 euros, il est nécessaire, conformément à l'article L. 232-10 du Code de Commerce, d'affecter une partie du bénéfice sur le poste Réserve Légale, à hauteur de cinq pour cent (5 %) du bénéfice réalisé et dans la limite de dix pour cent (10 %) du capital social.

décident d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice : 553.866 euros.
- Affectation :
 - 27.694 euros sur le compte "Réserve Légale" le portant ainsi de 11.658 euros à 39.352 euros,
 - Le solde, soit 526.172 euros, sur le compte "Autres Réserves", le portant ainsi de 139.279 euros à 665.451 euros.

constatent, conformément aux dispositions légales, que l'exercice clos le 31 décembre 2022 constitue le troisième exercice social de la Société. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société a distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 80.000 €, et qu'elle n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

QUATRIEME DECISION

(Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées)

Les Associés,

connaissance prise du rapport de gestion, du rapport spécial sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce ainsi que des rapports du commissaire aux comptes,

approuvent, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, les rapports du commissaires aux comptes ainsi que les conventions réglementées détaillées dans lesdits rapports.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Les Associés,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

* *
*